

Fête Fédérale de Gymnastique 2025 – Rapport

Lors de la Fête Cantonale Vaudoise de Gymnastique de 2014 à Bière, Mme Marianne Conti, Présidente ACVG, et M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat en charge des Sports, ont évoqué la possibilité d'organiser la Fête Fédérale de Gymnastique en terre vaudoise.

Lors de la Conférence des Dirigeants de Société (CDS) du 8 octobre 2015, un appel a été fait aux sociétés afin de constituer un groupe de réflexion. Ce groupe devait rédiger un rapport d'ici au 31 décembre 2016 et avait pour objectif d'étudier :

- la faisabilité technique et organisationnelle
- l'estimation budgétaire
- l'intérêt des sociétés vaudoises
- les soutiens politiques

Suite à cet appel, le groupe de réflexion a été créé et était composé des personnes suivantes :

- Laurent Leyvraz, Président ACVG
- Philippe Arn, Vice-Président technique ACVG
- Patrice Schaub, FSG Ecublens ActiGym
- Christian Grobety, FSG Lausanne-Ville
- Roger Haupt, FSG Aigle-Alliance
- Gaël Lasserre, Service des Sports de la Ville de Lausanne

Sur la base d'informations récoltées auprès des organisateurs précédents et de la FSG, le groupe a énuméré les installations nécessaires à l'organisation :

Quelques chiffres

- 60'000 participants dont 16'000 jeunes (6-16 ans)
- 4'000 bénévoles
- 2'500 juges
- 250 membres du CO et de la direction de concours
- 100'000 visiteurs
- 16 emplois avant la fête, 1000%
- Carte de fête : 160.- (adultes) 60.- (jeunesse)

Installations techniques

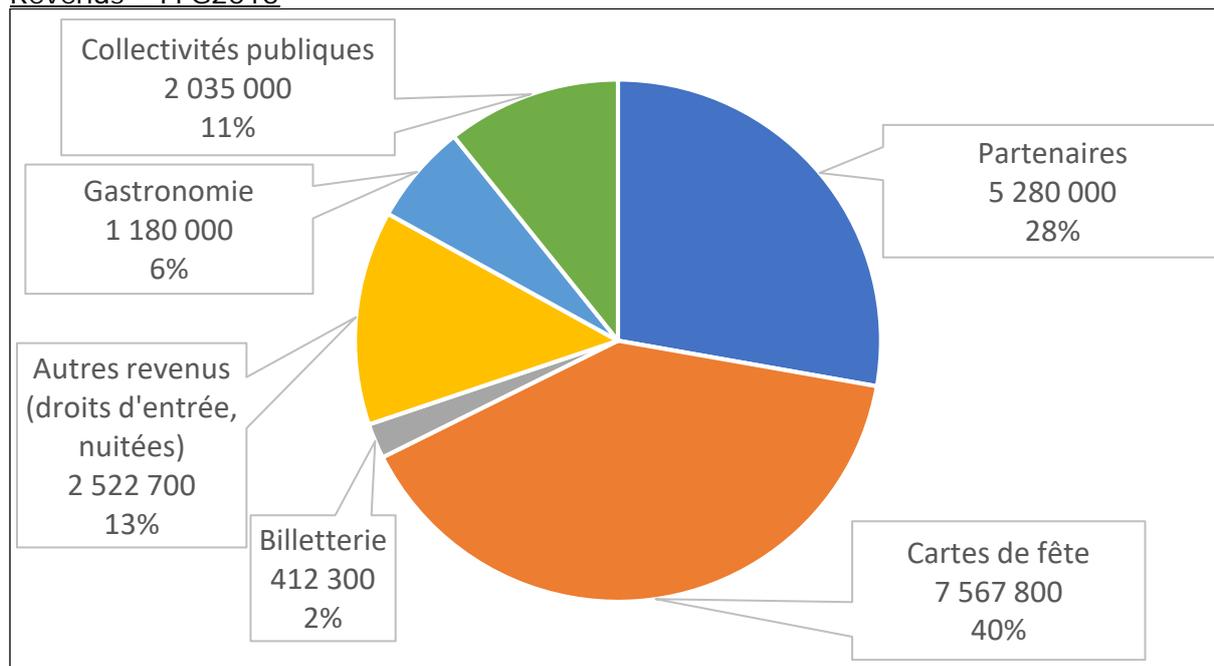
- Surface herbeuse env. 410'000 m²
- Salle :
 - 1 quintuple
 - 2 triples
 - 2 simples
- 1 anneau d'athlétisme (6 couloirs)
- Camping env. 120'000 m²

Hébergement

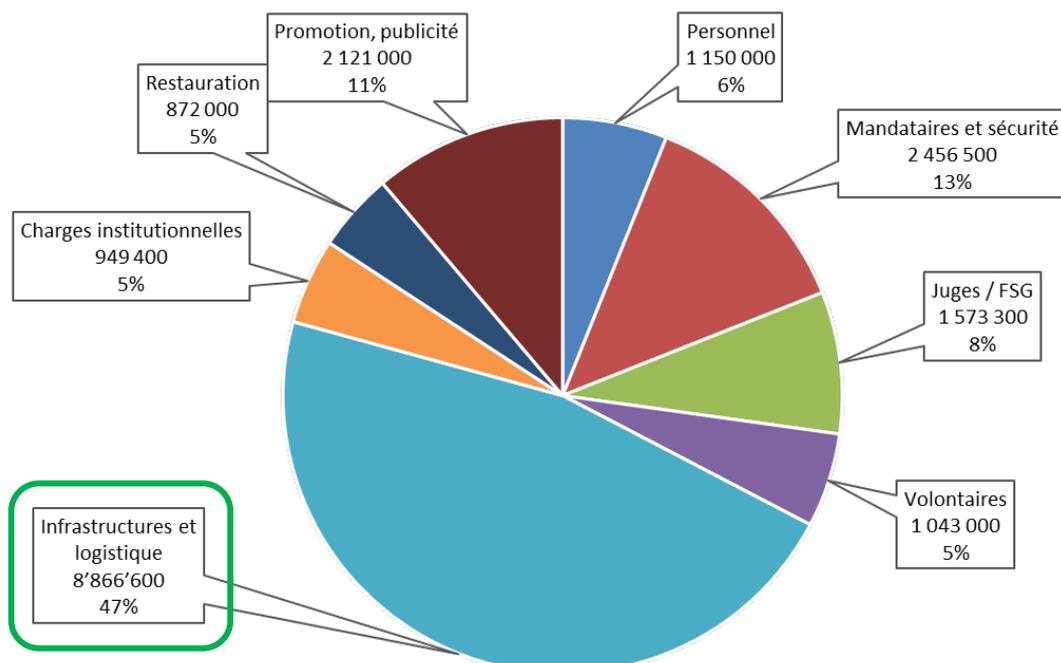
- 120 lits pour la direction des concours
- 500 lits (PCI) pour les juges
- Camping : 25'000 personnes par week-end
- Hébergement PCI ou salles de gym :
- 15'000 personnes week-end
- 1'300 lits en hôtel pour les gymnastes

Afin d'avoir une base de travail, le groupe de réflexion a utilisé le budget de la FFG2013 à Bienne. Toutefois, il faut garder en tête que le budget réel d'une organisation en terre vaudoise dépend en grande partie du projet. En effet, si les infrastructures existent déjà, les frais seront moins élevés que s'il fallait tout construire.

Revenus – FFG2013



Dépenses – FFG2013



Sur la base des budgets obtenus, nous avons également pu constater que l'investissement financier initial pour l'Association cantonale gymnique organisatrice était de l'ordre de CHF 10'000.- à CHF 20'000.-.

Le groupe de réflexion s'est ensuite penché sur l'identification des régions du canton qui pourraient accueillir cet événement. Suite à cette analyse, les communes de Payerne, Nyon, Lausanne, Montreux et Yverdon ont été contactées. Ces différentes communes ont montré un intérêt à notre projet et le groupe de réflexion a eu l'occasion de rencontrer différents représentants afin de leur présenter la fête de manière plus détaillée.

Lors de l'Assemblée des délégués de l'ACVG du 11 mars 2017 à Crissier, le groupe de réflexion a fait un compte rendu des démarches entreprises mais leur rapport n'a pas pu être délivré dans sa version finale. La majorité des délégués a accepté que l'ACVG poursuive l'analyse en vue de déposer un dossier de candidature. Lors de ce vote, les délégués ont également confirmé leur soutien et l'engagement de leurs membres dans ce projet.

Immédiatement après ce vote favorable, l'ACVG a officiellement déclaré à la FSG son intérêt pour l'organisation de cette manifestation en 2025.

Suite à cette assemblée, le groupe de réflexion a été dissout et trois membres du Comité Cantonal ont repris le flambeau. Il s'agit d'Aurélie Fänger, Cédric Bovey et Alexandre Volet. Après s'être plongés dans le dossier, ils ont recontacté le Service d'Education Physique et du Sport du Canton de Vaud (SEPS). Suite à la rencontre avec M. Imhof, chef de service du SEPS, un courrier a été envoyé aux communes ainsi qu'à M. Philippe Leuba. L'objectif de ce courrier était d'obtenir une confirmation de l'intérêt des communes et du Canton de Vaud pour cette organisation.

Une rencontre entre Messieurs Leuba et Imhof et différents représentants de l'ACVG a eu lieu le 25 août 2017. Suite à cette séance, une note à l'attention du Conseil d'Etat a été rédigée. Sur la base de cette note, en date du 19 septembre 2017, le Conseil d'état a décidé que « l'ACVG doit aller de l'avant avec sa candidature ».

Durant l'été, et suite à des échanges avec les communes, les Municipalités de Montreux, Nyon, Payerne et Yverdon nous ont fait part de leur décision de renoncer à accueillir cette organisation dans leur région.

La Ville de Lausanne confirmera son engagement définitif quant au dépôt d'une candidature à la FFG2025, sous réserve d'un vote favorable des délégués de l'ACVG lors d'une AD extraordinaire.

Conclusion

Après ces nombreux mois de travail, tous les signaux sont au vert. Par conséquent, le Comité Cantonal a décidé de convoquer une Assemblée des Délégués extraordinaire en date de 21 novembre 2017 afin d'entériner la candidature vaudoise en terre lausannoise.

Vous serez amenés à voter sur la question suivante : « Acceptez-vous que l'ACVG dépose sa candidature pour l'organisation de la FFG 2025 à Lausanne en collaboration avec le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ? »

En cas d'acceptation, voici les étapes qu'il nous reste à parcourir jusqu'à l'attribution de cette fête par la FSG.

31 janvier 2018	Dépôt de la candidature
31 mai 2018	Examen des candidatures par le Comité Central et la Direction FSG
5 juillet 2018	Prise de position officielle du Comité Central FSG
1 septembre 2018	Présentation des candidatures lors de la Conférence des Dirigeants d'Association
20 octobre 2018	Attribution de l'organisation par l'Assemblée des Délégués de la FSG

Si vous avez des demandes de précision ou des questions, merci de les transmettre à ffg2025@acvg.ch avant le **15 novembre 2017**.